



FORMATION

« LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX EN UE : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

2 matinées : 24/03 et 25/03

Un panorama des textes réglementaires applicables au secteur de l'alimentation animale est présenté. Le cadre réglementaire étant posé, les exigences et modalités de la mise sur le marché d'un aliment pour animaux sont décrites. Les règles de composition, les règles d'étiquetage et de communication sont présentées et les principales difficultés associées sont abordées. Un temps est également consacré pour discuter des principales différences entre les réglementations FOOD et FEED. L'ensemble de ces éléments théoriques est étayé par des discussions autour de cas concrets.



24/03 et 25/03

Indice 2024 des acquis : 9.58/10

Indice 2024 satisfaction : 8.6/10

Les 2 matinées 24 et 25 Mars 2025

- Valider ses acquis réglementaires concernant les aliments pour animaux
- Appréhender les contraintes
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation des aliments pour animaux (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers.

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX
EN UE : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES
OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

Les 2 matinées du 24 et 25 Mars 2025 (9h00 - 12h30)

- Connexion des participants
- Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels

Panorama des textes réglementaires

- Introduction

- *Les principaux textes réglementaires de référence*
- *Textes généraux*
- *Textes spécifiques*

- Aliments complémentaires (Animal) vs Compléments alimentaire (Homme) : 2 réglementations différentes !
- Conformité des aliments pour animaux

- *Substances indésirables*
- *Pesticides*
- *Contrôles officiels*

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

Mise sur le marché des aliments pour animaux

- Définitions
- Les différents types d'aliments pour animaux (aliments complémentaires, aliments complets, aliments composés...)
- Cas concrets
- Enregistrement

Matières premières et additifs

- Comment les différencier ?
- Cas particulier des extraits de plantes
- Registres et catalogue
- Nouvelles demandes d'autorisation : quelles obligations ?

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

Règles d'étiquetage

- Les mentions obligatoires générales
- Les mentions obligatoires spécifiques
- Les mentions facultatives - allégations

=> Quiz, exercices : valider ses acquis





FORMATION

« LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX
EN UE : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES
OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

FORMATEURS



Elodie François

Directrice Scientifique -
Aliments, Spécialités
pharmaceutiques,
Cosmétiques, Nutrition
animale, Biocides

17 ans d'expérience



Marie Coulange

Chargée d'Affaires
Scientifiques et
Réglementaires

5 ans d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





BULLETIN D'INSCRIPTION

« LA RÉGLEMENTATION DES ALIMENTS POUR ANIMAUX
EN UE : QUELLES SONT LES CONTRAINTES ET LES
OPPORTUNITÉS RÉGLEMENTAIRES ? »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 matinées 24 et 25 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 matinées 24 et 25 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 matinées 24 et 25 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part. Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development